



« Les enfants vont s'initier à la natation dès la maternelle »

EXCLUSIF La ministre des Sports, Roxana Maracineanu, nous dévoile son plan « aisance aquatique ». Car, pour l'instant, un collégien sur deux en fin de 6^e ne sait pas nager.

PROPOS RECUEILLIS PAR ELSA MARI

ON L'AVAIT RENCONTRÉE, il y a près d'un an, au bord du bassin de la piscine de Clamart, dans les Hauts-de-Seine. A cette époque, Roxana Maracineanu, première Française championne du monde de natation sur 200 m dos en 1998 puis médaillée d'argent olympique en 2000 au JO de Sydney (Australie), apprenait aux enfants à nager comme un poisson dans l'eau, du nom de son association. Devenue ministre des Sports, elle nous dévoile son plan antinoyade.

Comment expliquer la hausse des noyades infantiles ?

ROXANA MARACINEANU. Les chiffres sont alarmants. L'an dernier, 332 noyades accidentelles ont été recensées chez les moins de 6 ans. C'est 85 % de plus qu'en 2015. Aujourd'hui, l'apprentissage de la natation commence au CP, c'est trop tard ! Entre le transport et le temps passé dans les vestiaires, les élèves ne restent qu'une vingtaine de minutes dans l'eau. Les séances sont aussi trop espacées. Le corps n'a pas le temps de retenir ce qui a été appris. Résultat, la moitié des collégiens, en fin de 6^e, ne savent pas bien nager. Ce n'est pas acceptable. On va donc proposer un changement de méthode.

“ ON A TROP MISÉ SUR DES MESSAGES DE SÉCURITÉ AUPRÈS DES PARENTS ”



LP/EAN NICHOLAS GUILLO

Clamart (Hauts-de-Seine), juillet 2018. Roxana Maracineanu veut familiariser les enfants dès 4 ans avec l'eau « pour prévenir les accidents et lutter contre l'aquaphobie ».

Quelle est votre solution ?

Les enfants vont s'initier à la natation dès la maternelle. C'est pour cela que l'on lance le plan « aisance aquatique ». Une première expérimentation va avoir lieu aujourd'hui dans deux classes de maternelle parisiennes en collaboration avec l'Education nationale. Les petits vont être initiés au milieu aquatique durant une semaine entière avec deux séances par jour. Le temps scolaire sera adapté. Les bases de cette méthode, que j'ai moi-même appliquée pendant dix ans, peuvent être acquises en très peu de temps. On va aussi

encourager la création de classes piscine comme il existe des classes de neige. Une fois que cette expérimentation aura porté ses fruits, toutes les écoles de France pourront, dès l'an prochain, participer à ce dispositif. On a déjà reçu des dossiers de candidature.

Tous les enfants sauront donc nager dès 4 ans ?

Non, l'idée n'est pas de leur enseigner la brasse ou le crawl, mais de les familiariser avec l'eau pour prévenir les accidents et lutter contre l'aquaphobie. On veut leur apprendre à être autonome dès la moyenne et la grande section,

à mettre la tête sous l'eau, à reprendre leur respiration, à traverser un bassin sans paniquer. Si, cet été, ils tombent dans une piscine, ils auront intégré ces premiers gestes indispensables contre la noyade. Les parents ont aussi un rôle à jouer.

Que peuvent-ils faire ?

On a trop misé sur des messages de sécurité auprès des parents. Résultat, les petits se baignent avec des brassards et des bouées. Dès qu'ils mettent la tête sous l'eau, on s'inquiète qu'ils boivent la tasse. C'est totalement contre-productif. Les parents apprennent à pédaler



332

noyades accidentelles
ont été recensées en 2018
chez les moins de 6 ans.
Ce chiffre est
en augmentation de 85 %
par rapport à 2015.

à leurs enfants, on veut donc qu'ils s'autorisent aussi à les accompagner dans l'eau. Pour les former à cette pédagogie, on va mettre en ligne, dès le 22 avril, des vidéos de démonstration avec plusieurs étapes, sur le site du ministère. D'autres seront aussi dédiés aux professeurs des écoles ou aux animateurs de centres de loisirs, à tous ceux qui veulent promouvoir cette pédagogie. Et ce n'est pas tout. Un budget de 15 millions d'euros sera dédié au développement des piscines, notamment des bassins d'apprentissage dans les lieux où il en manque.

Que prévoyez-vous pour les adultes ?

Beaucoup ne savent pas nager ou ne sont pas à l'aise dans l'eau. On va donc élargir le dispositif J'apprends à nager, réservé jusqu'alors aux 6-12 ans pour enseigner la natation aux écoliers pendant les vacances scolaires. Il sera désormais dédié aux 4-12 ans puis aux adultes d'ici à 2020. Cette culture de la piscine permettra aussi à leurs enfants de mieux appréhender la baignade. Des solutions existent contre les noyades. On va donc les mettre en œuvre.